

78 106172

29 AVRIL 1978.-

=====
AU NORD DE FONTENAY LE COMTE.- (85)

HEURE : 23 H 30.

TEMOINS : les premiers : M. et Mme GUILBAUD qui habitent à la ROCHE SUR YON, âgés tous deux d'une vingtaine d'années.

LIEU : Sortie de Pissotte (4 km au Nord de Fontenay le Comte) Vendée.

LES FAITS : M. et Mme GUILBAUD partent de Pissotte, pour aller rendre visite à un de leurs amis, avant d'aller à un bal de mariage.

Il est 23 H 30, soudain M. GUILBAUD aperçoit une forme énorme un peu au-dessus de la route (à 2 mètres aux dires de M. GUILBAUD) et à quelques dizaines de mètres seulement de distance.

M. GUILBAUD avise alors sa femme qui somnole et décide d'arrêter son véhicule pour mieux observer le phénomène extraordinaire qui se déroule devant eux. L'objet se présente sous la forme d'un demi-cercle aux contours un peu flous, de couleur très rouge au centre puis se dégradant jusqu'à l'orange sur les bords du demi-disque.

La dimension précisée par les témoins est assez exceptionnelle 10 à 15 mètres à la base et 5 mètres de hauteur.

L'observation va durer quelques minutes, durant lesquelles les témoins se rendent compte que l'objet lance des flashes toutes les 20 secondes, entraînant l'apparition et la disparition de l'objet d'une manière tout à fait spontanée.

L'environnement immédiat de l'objet tout en étant noir ne laisse pas apparaître les étoiles (précision de Mme GUILBAUD).

Après avoir stagné, l'objet va alors se mettre en mouvement,

50 VIBTI

s'élève de quelques mètres et dirige son parcours d'Est en Ouest. Mme GUILBAUD devant l'importance du phénomène, prend peur, réussit à convaincre son mari de faire demi-tour. Ceux ci prennent alors la route de Fontenay pour se rendre au mariage et surprise, ils retrouvent l'objet qui va les " suivre " jusqu'à Longèves.

Arrivés alors sur les lieux du mariage, leur premier geste est d'avertir les personnes présentes et c'est ainsi qu'une ~~vingtaine~~ quinzaine de personnes vont être alors témoins du phénomène à leur tour, durant quelques minutes.

..... Tous les témoins contactés ont confirmé la forme de l'objet décrite par les témoins majeurs.

Quand aux dimensions, il est évident que les avis divergent et ne sont plus en rapport avec ceux établis par les premiers témoins qui l'ont, eux, observé à quelques mètres et en donnent de ce fait la dimension réelle.

Il est à noter que les témoins secondaires ont été interrogés par la gendarmerie nationale, qui a bien voulu ensuite donner des renseignements sur le compte rendu de son enquête, d'où il ressort une certaine incohérence dans certains témoignages, mais les grandes tendances restent identiques, quant à la durée d'observation par les témoins secondaires, elle a été estimée à une ou deux minutes, l'objet prenant alors de la vitesse, se dirigeant toujours d'Est en Ouest, puis disparaissant définitivement.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : ciel dégagé, sans lune.

SITUATION GEOGRAPHIQUE : situé à 50 km de la côte Atlantique.

SITUATION GEOLOGIQUE DU LIEU DE L'OBSERVATION PRINCIPALE :

Faille géologique importante.

Jonction de deux terrains bien différents.

Calcaires roches éruptives..

ENVIRONNEMENT IMMEDIAT : Pont de chemin de fer (qui n'est plus utilisé depuis 1945). Endroit très boisé. Région très accidentée. Rivière toute proche.

L'endroit est tout proche d'un massif forestier très important.

EFFETS SECONDAIRES : Aucun effet annexe physique ou psychologique, n'est apparu sur les témoins. D'autre part, il n'y a pas d'animaux à proximité de l'endroit où a eu lieu l'observation principale.

NOTE SUR LES TEMOINS : M. HUILBAUD a déjà été témoin d'un autre phénomène OVNI, ainsi que son père, sans toutefois avoir approfondi ces observations.

CONCLUSIONS : L'authenticité du phénomène ne peut évidemment pas être mise en doute la région où s'est produit le phénomène semble à priori propice à de telles manifestations, alors.....

ENQUETE DE Joël SICLON.

LDLN N° 181 (Janv. 1979) P. 22.23